

MAIRIE D'OURSEL-MAISON

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2021

Le trente mars deux mille vingt et un à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis sous la présidence de **Mr VASSELLE Alain**, Maire.

PRESENTS : Mesdames DESPATY Allison – GOURGUECHON Céline – TILLIER Françoise - Messieurs ALTAZIN Frédéric - DELATTRE Philippe – PYPE Stéphane – FONTANA Sylvain – BERLY Jean-Marie – PYPE Denis

ABSENT : Monsieur LALY Jean-Paul

APPROBATION DU PV

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 16 Février 2021.

VOTE DU BP 2021

A l'unanimité, les Conseillers Municipaux ont voté le budget primitif 2021 qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses.....	707 028 €
Recettes.....	707 028 €

Section d'investissement

Dépenses.....	254 423 €
Recettes.....	254 423 €

VOTE DES TAUX

Les membres du Conseil Municipal ont voté à l'unanimité les taux d'imposition des taxes foncières, comme suit :

Foncier Bâti : 37.73 %
Foncier non bâti : 49.00 %

VOTE DU BP EAU

A l'unanimité, les Conseillers Municipaux ont voté le budget primitif 2021 qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses.....	224 769 €
Recettes.....	224 769 €

Section d'investissement

Dépenses.....	111 079 €
Recettes.....	111 079 €

PRIX M3 D'EAU

Le Conseil Municipal décide de fixer le prix du m3 d'eau à :

- 3.00 € à partir du 1^{er} Mai 2021

CONVENTION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

En attente des propositions, la commission d'appel d'offre se réunira le jeudi 8 avril à 18 h 00.

TRAVAUX EN COURS ET A PREVOIR

Mr DELATTRE liste les travaux : - Allées piétonnes à La Neuve-Rue et reprise de trottoirs à Oursel
 - Fossés
 - Chemin du tour de ville nord
 - Devis pour repeindre la salle des fêtes

Mr BERLY informe le Conseil que la dépense des pavés pour les entrées s'élève à 1200 €.

ADHESION DE COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE AU SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE

Monsieur le Maire expose que la Communauté de Communes Thelloise, par délibération en date du 15 octobre 2020, a sollicité son adhésion afin de transférer au syndicat deux compétences optionnelles :

- Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables (hors travaux)
- Maîtrise d'ouvrage des travaux d'Investissements sur les installations d'éclairage public des zones d'activités économiques communautaires (hors maintenance)

Lors de son assemblée du 16 février 2021, le Comité Syndical du SE60 a approuvé l'adhésion de la Communauté de Communes Thelloise.

Conformément aux dispositions visées à l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du SE60 a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents pour délibérer sur cette adhésion.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal :

à l'unanimité approuve l'adhésion de la Communauté de Communes Thelloise au SE60.

QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

Mr BERLY a distribué une note à la population concernant la fibre.

Mr DELATTRE attire l'attention sur des problèmes de stationnement à La Neuve-Rue.

Mr DELATTRE demande ce qu'il en est de l'entretien des plates-formes des éoliennes et du projet de pose de panneaux photovoltaïques sur la salle des fêtes.

Mr PYPE D répond qu'il y a un accord de principe avec la société pour les chemins et que le projet de panneaux est de la compétence du SE60.

Mr DELATTRE propose la pose de miroir à Oursel. Il y a un problème de visibilité en arrivant de Puits la Vallée.

Mr BERLY informe le conseil que, suite à la formation des employés, il est nécessaire d'acquérir des panneaux de signalisation (30 km, travaux, danger et rétrécissement de chaussée).

Mme TILLIER demande ce qu'il adviendra de la maison du 4 rue du Presbytère.

Mr VASSELLE répond que rien n'est décidé : réhabilitation de la maison, faire un parking, une aire de repos.

MR PYPE S demande que l'on ne recouvre pas de copeaux sur les regards et les plaques.

Mme DESPATY attire l'attention sur des problèmes de stationnement au lotissement et sur la présence de personnes de Francastel qui viennent pêcher.

Mr VASSELLE demande que la gendarmerie soit alertée en cas d'incivilité.

Mr BERLY informe que le bois a été vendu (14 m³ à 45 €).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 50.

Prochain réunion le mardi 18 mai à 19 h 00.